

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 21 (1964)

Heft: 12

Rubrik: Échos des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EPGS

Centre alpin à Arolla (VS)

Appel aux jeunes gens de 16 à 22 ans

Depuis quelques années, on constate que nos Alpes attirent de plus en plus la jeunesse. Non seulement le CAS, mais également l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports (EPGS) engagent les jeunes à parcourir les montagnes. Mais les dangers dans les Alpes sont grands et une solide instruction de ceux qui s'y rendent est absolument nécessaire pour éviter des accidents.

Depuis toujours, le CAS s'est dépensé pour une bonne instruction des montagnards. Fidèle à ce principe, la section Monte Rosa du CAS organisera, avec l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et les milieux intéressés de la commune d'Evolène (Valais), un centre d'instruction alpine pour les jeunes de 16 à 22 ans. Les cours prévus, d'une durée de 6 jours, seront placés sous la conduite de guides patentés ; ils donneront donc toutes garanties quant à la sécurité des participants et à la qualité de l'instruction. Nous invitons cordialement les jeunes à profiter de cette occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans la technique alpine et espérons qu'ils s'inscriront nombreux à ces cours.

Age d'admission : 16 à 22 ans.

Les cours auront lieu durant les semaines suivantes :

		Prix par participant	
Cours 1	du 20 juin au 26 juin	1965	Fr. 55.—
Cours 2	du 27 juin au 3 juillet	1965	Fr. 55.—
Cours 3	du 18 juillet au 24 juillet	1965	Fr. 60.—
Cours 4	du 25 juillet au 31 juillet	1965	Fr. 60.—
Cours 5	du 1er août au 7 août	1965	Fr. 60.—
Cours 6	du 8 août au 14 août	1965	Fr. 60.—
Cours 7	du 15 août au 21 août	1965	Fr. 60.—
Cours 8	du 22 août au 28 août	1965	Fr. 55.—
Cours 9	du 29 août au 4 septembre	1965	Fr. 55.—
Cours 10	du 5 septembre au 11 septembre	1965	Fr. 55.—

Prix tout compris : guides, pension, logement ainsi que les subsides de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. (Il est possible que les prix des cours puissent encore être abaissés, cela notamment pour les membres de l'O.J.).

Pour les participants ayant déjà accompli l'Ecole de recrue ou fréquenté un cours à option « Alpinisme » en 1965, ainsi que pour les étrangers, le prix du cours est de Fr. 145.—.

Billets : Les participants suisses en âge EPGs ont droit à des billets à demi-taxe sur tous les moyens de transports publics, du lieu de résidence à Arolla et retour.

Assurances : Les participants suisses n'ayant pas encore accompli leur service militaire seront assurés contre la maladie et les accidents.

Logement : Cours 1, 2, 8, 9 et 10 : hôtels d'Arolla. Cours 3, 4, 5, 6 et 7 : tentes ou dortoirs.

Pension : Organisée par les hôtels et la direction des cours.

Equipement : Bons souliers de montagne (pas de souliers de ski modernes), habits de montagne (gants, pullovers, habits de rechange). Si possible : crampons, piolet, mousqueton.

Programme des cours : Dimanche soir : début des cours (organisation). Du lundi au samedi à midi : Instruction en varappe / glace, premiers secours, orientation avec carte, courses. Le programme détaillé sera publié plus tard.

Délai d'inscription : Tous les jeunes amis de la montagne qui s'intéressent à un de ces cours sont priés de s'annoncer jusqu'au 31 janvier 1965 au plus tard, en indiquant leurs nom, prénom, année de naissance, adresse exacte et numéro du cours choisi. En possession de ces inscriptions, la section Monte Rosa décidera quels cours auront définitivement lieu à Arolla.

Adresse des inscriptions :

W. Kraft, Case postale 83, 1951 Sion 2.

Un camp au centre de Tenero

Moniteur, tu as sans doute fait pour 1965 des plans pour le groupement qui t'est confié. L'idée d'un camp d'été te sourit-elle ? Si oui, souviens-toi qu'au bord du lac Majeur, Tenero, centre idéal, t'offre, à toi et à tes gars, tout ce qu'il faut pour réaliser un excellent cours à option excursions, natation ou exercices dans le terrain. Tenero, n'est-ce pas aussi le lieu rêvé pour un simple camp de vacances, dépouillé d'activité EPGs ! Le climat de cette région permet d'ailleurs d'y organiser des camps tôt en printemps et jusque fort avant en automne.

Voici les possibilités (et les prix correspondants, par jour et par personne) qui te sont offertes :

	Fr.	Fr.
Logement dans des lits, avec draps et subsistance (120 places)	9.50	8.50
Logement sous tentes privées, avec subsistance	8.50	7.50



Le Petit Mont Collon, vu de Pra Gra, au-dessus d'Arolla. Photo N. Tamini

Logement sous tentes privées	Fr.
— avec utilisation des cuisines	1.20
— sans utilisation des cuisines	— .90

La seconde étape de construction du centre sera achevée au début de la saison 1965. Le bâtiment principal offre un logement en tous points agréable. Quant à la place de camping, elle est excellemment aménagée : foyers, cuisines, sanitaires, etc., rien n'y manque. D'autre part, tous les campeurs peuvent disposer de places de jeu et de sport, et s'adonner ainsi à l'athlétisme, au football, au handball, au basketball, au volleyball, à la boccia, au tennis de table, etc.

Moniteur, assure dès maintenant la place de ton groupement à Tenero. D'ailleurs, c'est en janvier prochain que le tableau d'occupation du centre sera établi de manière définitive. Fais donc parvenir avant le 15 janvier 1965 l'inscription de ton camp à la section d'EPGS de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Celle-ci demeure en outre volontiers à ta disposition pour tous autres renseignements utiles. Wi

Echos des cantons

Fribourg

Les cours de ski prévus pour l'hiver 1964/65

Si les conditions d'enneigement le permettent, l'Office cantonal EPGs organisera au Lac Noir les cours suivants :

- du 26 au 31 décembre 1964 : Camp de ski de la jeunesse du canton. Si la participation continue d'augmenter (on compte jusqu'ici près de 200 gars), il sera organisé un deuxième cours, du 2 au 7 janvier 1965
- du 8 au 13 février 1965 : Ecole secondaire de la Broye et Collège du Divin Sauveur, Fribourg
- du 15 au 22 février 1965 : Institut Stavia, Estavayer-le-Lac
- du 21 au 26 février 1965 : Ecole Normale, Fribourg
- du 26 février au 2 mars 1965 : Ecole cantonale d'agriculture, Grangeneuve.

De plus, l'Association cantonale des Eclaireurs organisera son cours de ski au Chalet du Régiment du 26 au 31. 12. 1964. Nous pouvons dès maintenant affirmer que ces cours grouperont au total quelque 700 participants. Nous prions d'ores et déjà Dame neige d'être au rendez-vous.

D'un président à l'autre

En juillet dernier, pour des raisons de santé, M. Albert Dumont demandait d'être déchargé de la présidence de l'EPGS dans le canton. Aussi exprimons-nous à M. Dumont nos remerciements pour ce qu'il a fait dans notre canton et lui présentons nos vœux les plus sincères pour un rétablissement rapide et complet de sa santé.

Pour lui succéder, le Département militaire a fait appel à M. Joseph Haymoz, chef de Service à ce Département.

M. Haymoz est âgé de 36 ans. Le sport ne lui est certes pas étranger puisqu'il est encore pour l'instant secrétaire du Comité cantonal du KTV. C'est un homme ouvert, dynamique et entreprenant. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue à la tête de l'EPGS, en même temps que de nombreuses satisfactions dans la tâche qu'il vient d'assumer. Luy.